



Dépêche N° 563729

Par Clarisse Jay

A Paris, le 14 juin 2017

La fédération des services publics de la CFE-CGC se met en ordre de marche pour les élections professionnelles de 2018

Consolider la présence de la fédération au sein de la fonction publique de l'État et se développer dans les versants territorial et hospitalier d'ici aux élections professionnelles de décembre 2018. La feuille de route de la nouvelle présidente de la fédération des services publics de la CFE-CGC, élue en décembre de 2016, s'inscrit dans la continuité de son prédécesseur, Serge Hérard, qui avait pris la tête de la fédération en avril 2014. Au lendemain des premières rencontres bilatérales entre le ministre de l'Action et des Comptes publics et les syndicats de fonctionnaires, en mai, Nathalie Markarski précise également à l'AEF, mardi 13 juin 2017, ses points de vigilance : poursuite de l'application du protocole PPCR, rendez-vous salarial, effectifs, statut et conditions de travail.



Nathalie Makarski, présidente de la CFE-CGC Services publics
© DR

Si la CFE-CGC ne représente que 2,91 % des agents sur l'ensemble de la fonction publique, sa fédération des services publics n'en ravale pas pour autant ses ambitions. Dans la droite ligne de la dynamique impulsée par son prédécesseur Serge Hérard à son arrivée en avril 2014, qui avait fait du développement syndical sa priorité, Nathalie Makarski, élue le 19 décembre 2016 à la tête de la CFE-CGC Services publics ([lire sur AEF](#)), compte consacrer son mandat au développement de la fédération dans la perspective des prochaines élections professionnelles dans la fonction publique, qui auront lieu en décembre 2018.

Le nouveau bureau "s'inscrit dans la continuité", indique ainsi à l'AEF Nathalie Makarski, également secrétaire générale d'Alliance-Snapatsi (Syndicat des personnels administratifs, techniques, scientifiques et infirmiers du ministère de l'Intérieur). "La représentativité est très importante et notre présence dans les conseils supérieurs nécessaires en termes d'audience" et de participation à la prise de décision concernant des mesures nationales.

40 syndicats affiliés

Lors des élections professionnelles de décembre 2014, les premières à se dérouler concomitamment dans les trois versants de la fonction publique, une lecture trop rapide des premiers résultats avait conduit la ministre de la Fonction publique de l'époque, Marylise Lebranchu, à annoncer prématurément la sortie de quatre "petits" syndicats, dont la CFE-CGC, du CCFP (Conseil commun de la fonction publique), en raison d'une trop faible représentativité ([lire sur AEF](#)). Finalement l'erreur avait été corrigée et tant la CFE-CGC que la CFTC et la FA-FP ont finalement conservé leurs sièges. Mais à cette occasion, Serge Hérard avait regretté le "camouflet" rencontré par la fédération dans la territoriale, avec un score quasi stable de 1,28 %, et indiqué vouloir "remettre les choses à flot" ([lire sur AEF](#)).

Deux ans et demi plus tard, la fédération a gagné de nouveaux adhérents (Horizon justice, Convergence Sécurité municipale, Syndicat National des Médecins du ministère de l'Intérieur, Action Catégorie C chez les sapeurs pompiers en janvier 2016 et, en décembre dernier, Acteurs Santé dans le versant hospitalier) et compte actuellement 40 syndicats affiliés (1). "Même si le ministère de l'Intérieur, où nous sommes majoritaires avec



près de 34 %, constitue notre socle de représentativité au CSFPE, nous souhaitons consolider notre présence dans la fonction publique de l'État dans les autres secteurs et nous développer dans les versants territorial et hospitalier afin d'asseoir notre représentativité au conseil commun", indique Nathalie Makarski qui plaide par ailleurs pour un allègement du fonctionnement de cette instance.

Pour se faire, outre les traditionnelles actions de tractage, la fédération procède actuellement à la refonte de son site internet et compte s'appuyer davantage sur les réseaux sociaux. Concernant plus particulièrement la fonction publique territoriale, le Syndicat national des territoriaux CFE-CGC engage à compter du 14 juin une "tournee dans 23 grandes villes françaises (notamment toutes les métropoles) à la rencontre des agents territoriaux" (*lire encadré ci-dessous*).

"il faut revoir le fonctionnement de la fonction publique" ...

Autre difficulté, pour relever ce défi, la fédération devra se positionner en fonction de la politique mise en œuvre par le nouveau gouvernement d'Emmanuel Macron dont le programme prévoit 25 milliards d'euros d'économies sur les dépenses de l'État et 10 milliards d'euros dans les collectivités territoriales, via notamment la suppression de 120 000 de postes (dont 50 000 au sein de l'État et 70 000 dans les collectivités territoriales).

"Nous supposons que ces suppressions de postes ne concerneront pas les ministères régaliens mais les suppressions annoncées dans les autres ministères risquent d'être à terme insupportable pour les agents. Il faut, plus largement, procéder à une revue des missions et voir les incidences que peuvent avoir certaines mesures sur les effectifs. Au-delà, il faut revoir le fonctionnement par des mutualisations ou des suppressions de tâches redondantes. En tout état de cause nous serons vigilants à l'égard de ce qui va nous être présenté", prévient Nathalie Makarski.

Comme elle l'a fait savoir au ministre de l'Action et des Comptes publics lors de son entrevue bilatérale, le 30 mai dernier ([lire sur AEF](#)), Nathalie Makarski compte, comme la plupart des autres organisations syndicales de la fonction publique, rester vigilante sur plusieurs autres dossiers. Tout d'abord la poursuite de la mise en œuvre du protocole d'accord PPCR ce qui implique la publication de plusieurs projets de textes laissée en suspens après le départ du précédent gouvernement et la tenue d'un rendez-vous salarial cette année. "C'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons signé le protocole d'accord", rappelle la responsable syndicale.

Sur ce point, Gérald Darmanin s'est engagé à honorer ce rendez-vous, probablement à l'automne mais a d'ores et déjà indiqué qu'il n'y aurait pas de nouvelle revalorisation de la valeur du point d'indice en 2017 ([lire sur AEF](#)). "Nous ne nous satisfaisons pas de cette décision mais l'engagement d'un rendez-vous syndical est respecté", commente Nathalie Makarski.

... "mais nous veillerons au maintien du statut"

Autres sujets qui seront surveillés de près : les mesures de compensation de la hausse de 1,7 point de la CSG, qui devrait engendrer un manque à gagner compris entre 400 euros et 650 euros par an pour les agents publics ([lire sur AEF](#)) ; les conditions de travail et les RPS, la pénibilité et, bien sûr, le maintien du statut général. "Nous ne sommes pas réfractaires à une évolution de la fonction publique mais nous veillerons au maintien du statut", insiste la présidente de la CGC Services publics.

Quant à une éventuelle action intersyndicale, en fonction des mesures mises en place par le gouvernement, "nous ne nous interdisons rien mais nous devons tout d'abord étudier l'opportunité calendaire de se mobiliser,



sachant que nous sommes plutôt un syndicat de propositions et de négociation", tempère Nathalie Makarski. La fédération affinera ses positions dans le cadre de la seconde série de bilatérales qu'organisera Gérard Darmanin d'ici à mi-juillet.

Le Syndicat national des territoriaux CFE-CGC lance son "SNT Tour 2017-2018"

"Convaincu que son approche saura toucher les agents dans un contexte en pleine mutation, le Syndicat National des Territoriaux CFE-CGC part en tournée dans 23 grandes villes françaises (notamment toutes les métropoles) à la rencontre des agents territoriaux", annonce le syndicat dans un communiqué diffusé le 13 juin.

Objectif de ce "SNT Tour 2017-2018", qui débute à Paris ce mercredi 14 juin : "Susciter des vocations dans les collectivités où le syndicat n'est pas encore présent" ; "accroître la représentativité globale de la CFE-CGC lors des élections professionnelles de décembre 2018 pour mieux peser dans les débats et les grandes orientations qui touchent les 2 millions d'agents territoriaux" ; et interpeller les agents territoriaux "sur des problématiques qui les concernent au quotidien".

"Il ne s'agit pas de partir en guerre systématiquement contre les évolutions qui sont à l'œuvre et de défendre à tout prix l'immobilisme", nuance le syndicat qui prévient toutefois que les transformations initiées par la réforme territoriale, qui ont "impacté" les agents territoriaux, "souvent profondément et parfois à marche forcée", peuvent se poursuivre avec le nouveau gouvernement "avec pour maîtres mots 'rationalisation' et 'mutualisation'".

(1) dont six au ministère de l'Intérieur et neuf à Bercy.

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

Cette dépêche vous a été transmise avec l'aimable autorisation d'AEF, agence spécialisée d'information. Si vous souhaitez recevoir leurs informations, n'hésitez pas à vous connecter sur www.aef.info afin de découvrir le service pour une période d'essai gratuite.

Testez AEF